



## Entre les vagues ...



<https://www.facebook.com/Jumel80250>

**Rédacteur en chef:**  
**H. Van Goethem**

**Comité de rédaction:**  
**B. Beauger, S. Debuire, R. Fernandes,**  
**G. Erison, M. Lievin**

**Administration:**  
**Mairie de Jumel**

**Fondateur:**  
**Georges Delattre**

## *Nos associations*

### **LOTO DE LA CANTINE DU PETIT HOMME**



Le 5 novembre 2021 s'est déroulé le loto de la Cantine Du Petit Homme.

De nombreux participants ont pu passer une agréable après-midi en espérant à tout moment entendre le numéro gagnant !!! De nombreux chanceux ont pu repartir avec de très beaux lots.

Une restauration et une buvette ont permis à chacun de se restaurer dans une très bonne ambiance.

Les bénéfices de cette manifestation permettront à cette association caritative d'apporter son soutien aux personnes dans le besoin sur

notre commune et celles du canton.

Nous remercions Monsieur Guy CORRABOEUF, Président, pour son dévouement ainsi que les membres actifs de l'association qui l'épaulent toute l'année.

### **BOURSE AUX JOUETS DE GRAINE DE LIENS**

Le dimanche 14 novembre, la première édition de la bourse aux jouets organisée par l'association Graines de liens a connu un succès retentissant !

A l'approche de Noël, c'est 408 acheteurs qui ont été recensés sur la journée. Les familles ont pu trouver leur bonheur à moindre coût parmi les 42 tables tenues par une trentaine de vendeurs.

Acheteurs comme vendeurs ont bénéficié d'un accueil chaleureux et d'une restauration sur place mettant en avant les entreprises et les produits locaux. Suite à ce succès et à la forte demande, Graines de liens relancera l'événement en novembre 2022.

A venir : visite et échanges autour du jardin, bourse aux vêtements, atelier produits d'entretien, bourse aux plantes Et toujours les mardi jeux tricots de 14h30 à 16h30, hors vacances scolaires.

N'hésitez pas à donner vos idées et vos envies !

Pour nous suivre facebook : [grainesdeliens80250](https://www.facebook.com/grainesdeliens80250)

[grainesdeliens@hotmail.fr](mailto:grainesdeliens@hotmail.fr) / 0610223364



## *Le mot du Maire*



### **EDITO**

## **ON PREND LA MÊME ET ON RECOMMENCE...**

Le COVID s'invite à nouveau dans nos vies, entraînant de nombreux désagréments. Ainsi, les vœux du Maire seront à nouveau annulés sur recommandation de la Préfecture. Cette occasion de convivialité au cours duquel nous avons la possibilité de vous faire part de nos réalisations et de nos projets dans la commune nous manquera, ainsi que ce moment partagé autour du verre de l'amitié.

Pour autant, nous vous invitons chaleureusement à venir vous exprimer en mairie pour évoquer vos sollicitations ou éventuels problèmes.

Heureusement, un tissu associatif très fourni nous permet de maintenir un lien social grâce aux différentes activités proposées.

Comme depuis de nombreuses années, le Comité des Fêtes a organisé la fête locale, cette fois en septembre, lors d'une « fenêtre sanitaire » nous permettant de nous retrouver.

Puis en décembre, l'organisation conjointe avec l'APEJ et le périscolaire, aidé par les enseignantes, d'un marché de Noël, sous les barnums, contraintes sanitaires nous y obligeant, a connu également un vif succès. Le Père Noël, muni de son « pass sanitaire » a pu distribuer des cadeaux aux enfants de la commune.

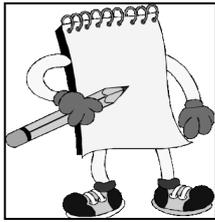
De la même façon, la nouvelle association « Graines de Liens » a organisé courant novembre une bourse aux jouets réunissant un nombreux public.

La clique la Jumeloise a repris son activité lors de la cérémonie du 11 novembre, encore une fois en comité restreint, en nous jouant quelques notes de musique.

Concernant le futur budget, faute de moyens, de futurs investissements sont à nouveau peu probables pour cette année. Les transferts de charges incessants de notre intercommunalité ne nous laissent guère de possibilité d'investissements. Nous devons avant tout maîtriser le fonctionnement avec d'importantes charges salariales en périscolaire indispensables pour la vie quotidienne de nos petits et de leurs parents. La présence d'une école dans un village est le leitmotiv de son développement, de son animation et ainsi de la qualité de vie de l'ensemble de ses habitants. Dans l'avenir, nous espérons retrouver du potentiel budgétaire afin de pouvoir nous projeter dans de nouveaux investissements pour améliorer votre cadre de vie.

En espérant que les conditions sanitaires s'améliorent rapidement, afin de pouvoir nous retrouver dans nos différentes animations.

Nous vous adressons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour cette année 2022 !!



## *Informations*

Les Permanences de la Mairie  
03 22 41 34 01  
Mardi : 17h00 – 18h30  
Vendredi : 17h00 – 18h30  
Samedi: 11h00 - 12h00

### NOS RENDEZ-VOUS

**Elections présidentielles :**  
10 et 24 avril 2022

**Elections législatives:**  
12 et 19 juin 2022

### SALLE POLYVALENTE

Tarifs de location :	
Location week-end	250,00 euros
Location en semaine	130,00 euros
Le couvert	0.80 euros

#### **RESERVATIONS :**

Madame VASSEUR Nicole au 06/73/17/53/07

\*Pour toute location, les clefs sont à retirer le vendredi vers 18h00 et seront à rendre pour le lundi 18h00 (*voir avec la régisseuse pour toutes autres disponibilités*).

Vous pouvez aussi contacter la Mairie de Jumel au 03/22/41/34/01

Pour information, Mme Nathalie HAREN est la régisseuse adjointe.

Adresse : 1 rue du Général Leclerc.  
Adresse mail : [mairiedejumel@orange.fr](mailto:mairiedejumel@orange.fr)

### ETAT CIVIL

#### NAISSANCES

**MONCOMBLE Owen**  
né le 01 décembre 2021

#### MARIAGES

**Madame THOUVENIN Céline**  
et  
**Monsieur VAN DE BUERIE Stéphane**  
le 7 août 2021

### ECOLE

**Les dossiers d'inscription à l'école pour la rentrée de septembre 2022 sont disponibles en mairie dès maintenant.**

**Pour la bonne organisation de la future rentrée, il serait souhaitable que vous les récupériez rapidement et nous rendre réponse avant fin février 2022.**

Merci par avance.

**Ce journal en version papier est le dernier.**  
**Pour des raisons écologiques, économiques et pratiques, il sera maintenant disponible sur le site internet de la commune.**

**Si vous souhaitez néanmoins continuer à le recevoir en version papier, faites vous connaître en mairie avant le 1 juin 2022.**

**Merci de votre compréhension.**

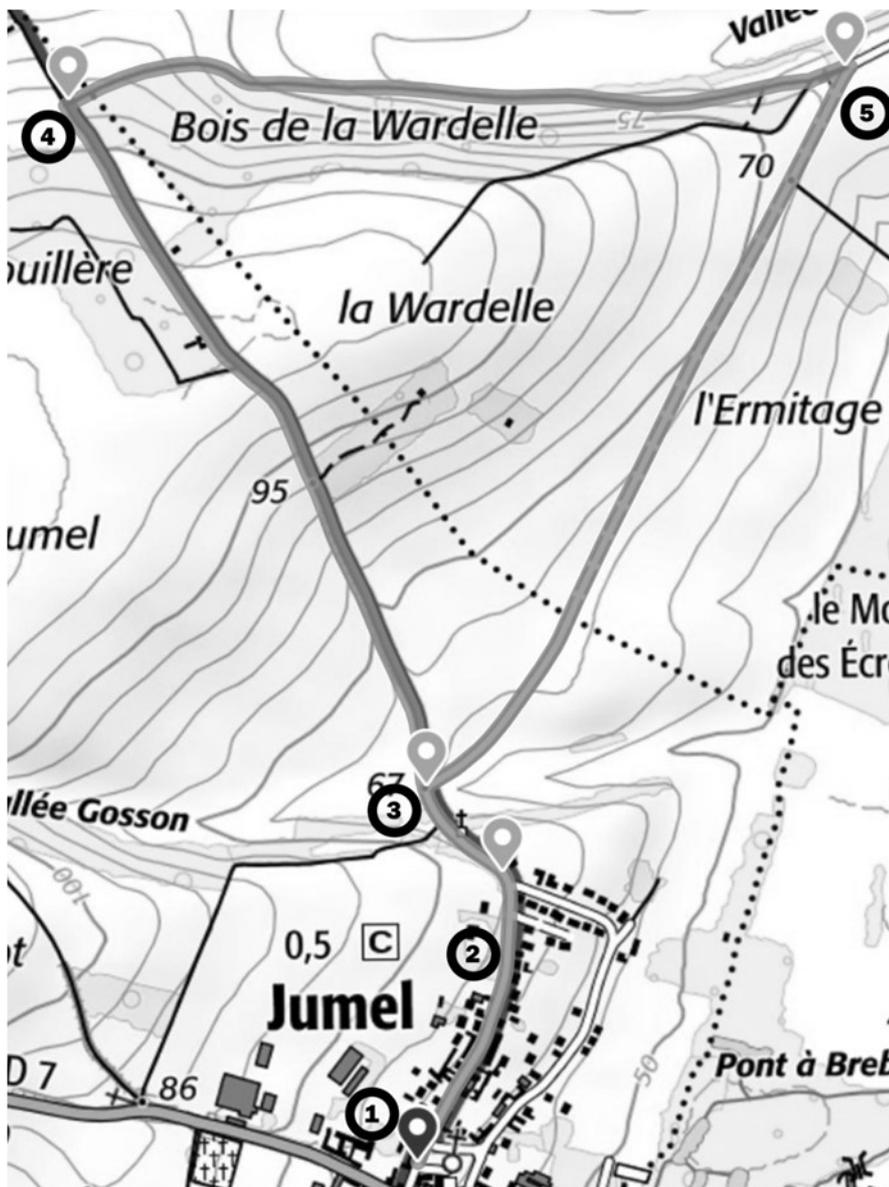
## Informations

### Retrait progressif des communications papiers

Comme évoqué dans les précédentes éditions des Echos de Jumel et suite à la mise à disposition du site internet et de l'application Intramuros, les communications papiers seront progressivement supprimées (exceptées certaines informations). Si vous souhaitez toujours recevoir l'ensemble des communications au format papier, veuillez-vous faire connaître auprès de la mairie.

### Balades et parcours à Jumel et ses environs

Afin de se maintenir en forme et de prendre l'air, voici une sélection de deux parcours de randonnée d'un peu plus de 4km vous garantissant une bonne heure de marche.



#### Premier parcours

Distance : 4,4km

1/ Départ depuis l'Eglise de Jumel

2/ Remontez la rue Pasteur

3/ A la Chapelle continuez tout droit jusqu'au bois

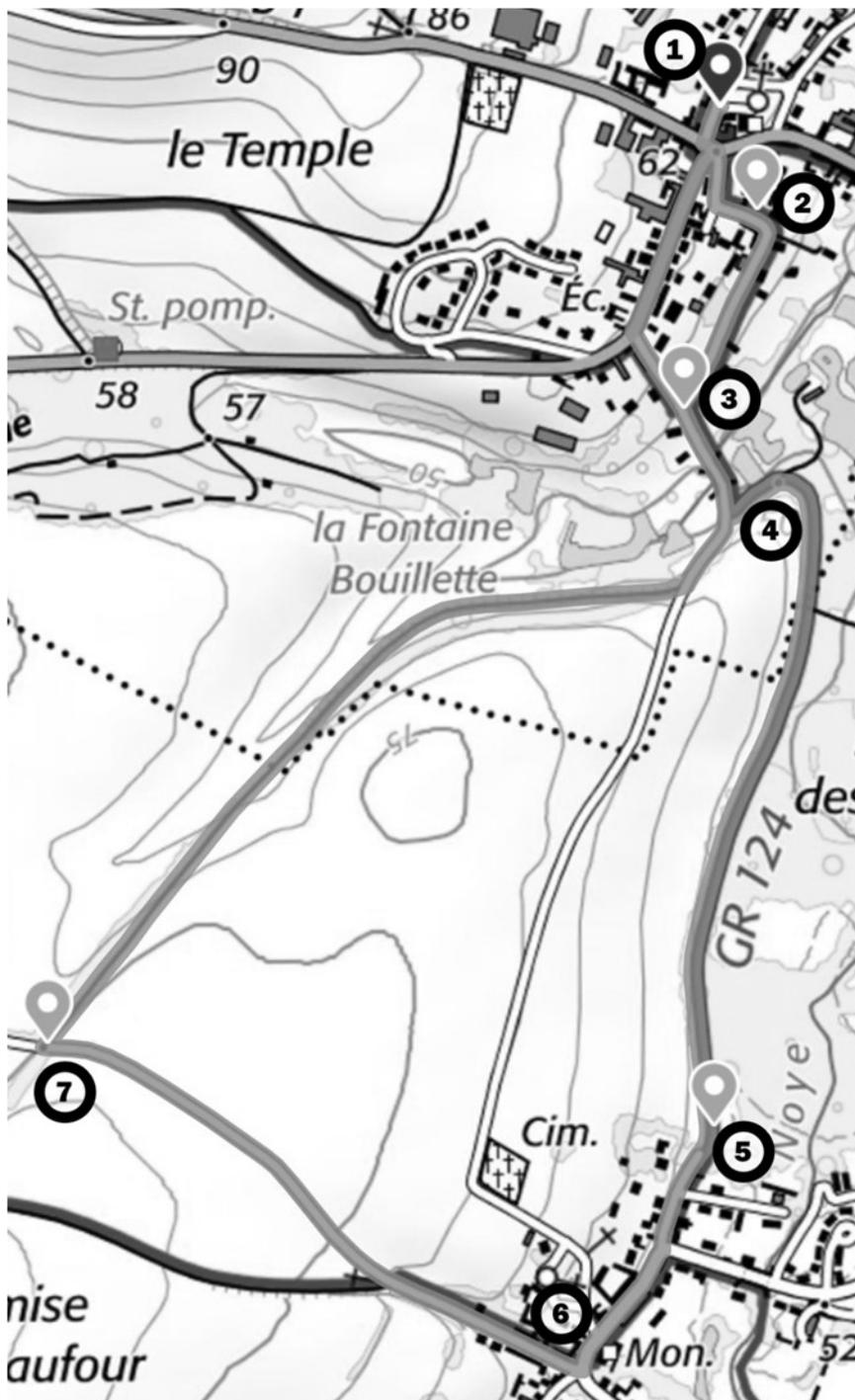
4/ Au bois de la Wardelle prenez sur la droite

5/ A la prochaine intersection, prenez à droite pour rejoindre la Chapelle, puis l'Eglise.

*Informations (suite)*

**Balades et parcours à Jumel et ses environs**

Deuxième parcours



Ce deuxième parcours vous emmènera jusqu'à Berny sur Noye.

Distance : 4,2km

1/ Départ depuis l'Eglise de Jumel

2/ Descendez vers la rue Léon Gambetta.

3/ Prenez à gauche sur la rue du Général de Gaulle

4/ Prenez le chemin sur la gauche puis continuez sur la droite

5/ Arrivé à Berny Sur Noye, continuez tout droit

6/ Tournez à droite sur rue de la cavée et continuez sur la droite pendant 500m

7/ Tournez à droite pour rejoindre Jumel

## *Manifestations*

### **FETE LOCALE**

Cette année encore, le Comité des fêtes dans le but de proposer la traditionnelle Fête Locale a été contraint de s'adapter aux règles sanitaires en vigueur, elle s'est ainsi déroulée en septembre à titre exceptionnel (nous l'espérons).

La buvette et la traditionnelle « Moules-frites » étaient de mise. Un service de restauration à emporter s'est mis en place pour permettre de penser à chacun.

Pour assurer l'ambiance et la bonne musique, les Red Pants nous ont encore pour cette année rejoints sur les deux jours avec un répertoire varié comblant le plus grand nombre.

Comme depuis de nombreuses années petits et grands ont pu se distraire aux différents stands des forains présents.

Dès le dimanche matin, certaines associations se sont jointes aux riverains pour la brocante qui était cette année "centralisée" aux abords de la place du village. De plus nous avons pu assister à une exposition de véhicules des pompiers d'Ailly sur Noye ainsi qu'à des démonstrations (lances incendie, initiation aux massages cardiaques,...). Petits et grands ont pu s'essayer aux activités prévues.

Pour clore ce week end chargé, les enfants de Jumel ont pu profiter de tours de manèges offerts par la Commune.



## Manifestations

### COMMEMORATION 11 NOVEMBRE

Le jeudi 11 novembre 2021 avait lieu la traditionnelle cérémonie du souvenir, autour du Monument aux Morts de Jumel.

Ouverte au public cette année, après des conditions sanitaires compliquées qui n'avait permis qu'aux Conseillers Municipaux de s'y rendre l'an dernier, une trentaine de Jumelois ont pu assister à cette cérémonie.

Des habitants de toutes les générations ont donc pu écouter la Clique Jumeloise, qui a repris son activité à cette occasion. Les porte-drapeaux officiels étaient présents également.

Marqué par l'hommage au dernier compagnon de la Libération, Hubert Germain, décédé le 12 octobre 2021, le discours officiel de Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, a été lu par la première adjointe.



*« 11 novembre. La fin des combats de la Grande Guerre a marqué les consciences et imprégné les mémoires. Événement qui transcende le temps et franchit les générations. Nul besoin d'ajouter une année ou un millésime, ce jour et ce mois ont intégré depuis plus d'un siècle notre patrimoine commun.*

*A la onzième heure du onzième jour du onzième mois, après quatre interminables années, le canon s'est tu, la fureur s'est calmée. Le dernier mort, le dernier tir, la dernière détonation. Depuis Compiègne, où l'armistice a été signé à l'aube, jusqu'au front, du premier des clairons à tous les clochers de France, de l'esplanade de chaque ville à la moindre place de village. Une déferlante de soulagement, un soupir de délivrance, ont traversé le pays de part en part.*

*Derrière l'allégresse, derrière le tricolore flottant aux fenêtres et les Marseillaises triomphantes, partout le deuil, les blessures inguérissables, les ruines matérielles, morales et humaines qui se sont installés pour longtemps. Des mères et des pères qui n'ont pas retrouvé leur fils. Des fratries qui n'ont pas retrouvé leur père. Des épouses et des époux qui ont perdu l'être aimé.*

*Le pays est traversé par la sourde évidence que rien ne sera plus jamais comme avant.*

*En ce jour, dans les nécropoles, devant les monuments aux morts, sur les places de toutes nos cités, toutes les générations rassemblées, nous nous souvenons de ceux qui se sont battus pour la France entre 1914 et 1918, de ceux tombés au champ d'honneur sur tous les fronts, d'Orient et d'Occident. Nous nous souvenons du combat valeureux de tous ceux qui, venus des cinq continents, ont défendu un sol qu'ils n'avaient auparavant jamais foulé.*

*Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure. Ils nous rappellent la fraternité d'armes.*

*La même fraternité unit toutes les filles et tous les fils de France qui œuvrent aujourd'hui à la défense de notre pays et qui mènent notre inlassable combat pour la liberté. La même fraternité mémorielle qui, chaque 11 novembre, nous réunit pour honorer les combattants de tous les conflits, pour rendre hommage à ceux qui ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême. La Nation salue la mémoire des soldats morts pour la France en 2021.*

*Aujourd'hui, dans un même mouvement, la France reconnaissante fait cortège au cercueil d'Hubert GERMAIN jusqu'à la crypte du mémorial de la France combattante au Mont Valérien. Selon la volonté du général DE GAULLE, l'ultime compagnon de la Libération y reposera. Dernier dans la mort, parmi les premiers de 1940, Hubert GERMAIN est le porte-étendard des 1 038 illustres qui ont tant fait pour l'idéal de liberté et l'esprit français. »*



Monsieur le Maire a également procédé à l'appel aux morts, qu'une minute de silence et le chant de la Marseillaise ont suivi..

Pour terminer, les enfants présents ont déposé une gerbe au pied du Monument.

## *Manifestations*

### **MARCHÉ DE NOËL**

Le dimanche 12 décembre a eu lieu notre traditionnel arbre de Noël.

Cette année, le Comité des Fêtes a été accompagné par l'Association des Parents d'Elèves de Jumel, le périscolaire de la commune et les enseignantes de l'école pour l'organisation d'un marché de Noël en extérieur, au vu des conditions sanitaires.

Les enfants ont pu réaliser des créations lors des temps scolaires et périscolaires, avec l'aide des parents ou d'une élue, et vendre leurs décorations de Noël au profit de la coopérative scolaire, ce qui leur permettra de mener à bien leurs projets éducatifs.

Ensuite, un jeu de piste sur le thème de Noël a été organisé par l'équipe du périscolaire. Enfants et parents ont retrouvé des indices cachés dans toute la commune, pour un bon moment de partage et de convivialité, pour le plus grand plaisir des personnes présentes !

Un vin chaud, un chocolat chaud et des brioches ont été offerts pendant la durée du Marché, notamment par des gentils lutins !

Enfin, attendu par petits et grands, le Père Noël est arrivé et a pu distribuer un présent accompagné d'un père noël en chocolat à chaque enfant présent scolarisé ou résidant à Jumel.

Ce fut un réel succès et les enfants furent ravis de pouvoir partager ce moment avec notre Père Noël.

Benoît Beauger, Président du Comité des Fêtes, remercie toutes les personnes ayant contribué au bon déroulement de cette agréable après-midi.



*Parcours de vie*

**JACQUES GRIFFOIN  
MEMOIRES D'UN ENFANT DE NOTRE VILLAGE**

Voici la suite du récit de Jacques GRIFFOIN, le doyen de notre commune :

« Avant de prendre le chemin du retour nous sommes restés quelques temps chez Madame DAR-RAS pour l'aider avec ses employés à sécuriser les étables et dépendances incendiées.

Le retour s'est effectué dans de meilleures conditions, il y avait beaucoup moins de monde sur la route, mon frère Michel (15 ans) conduisait l'attelage aidé par tous.

Sur le parcours, des traces de combat, la traversée du Bosquel détruit, une cuisine roulante française abandonnée avec des quartiers de viande, à proximité du bois de Lozière.

Plus loin, à l'orée du bois du Varinois deux avions écrasés, un allemand et un chasseur français. Deux témoins dignes de foi ont assisté à un combat aérien, le pilote français « ZIMMERMAN » dans un geste héroïque a plongé littéralement sur l'avion allemand, récit fait à mon frère par ces deux témoins.

Aux quatre chemins, chaussée Brunehaut, des ruines anti-char non amorcées étaient placées espacées les unes des autres, un véhicule militaire était endommagé.

Nous étions heureux de pouvoir rentrer chez nous. Une grande surprise et déception nous attendait : voir tout le carrefour détruit : le café DEBIERRE (mairie actuelle), le presbytère et ses dépendances, notre maison et écurie, les dépendances chez Madame PRE (Monsieur SALLE), et Mademoiselle GUIBET, la maison TRUFFARD dans le bas de Jumel.

L'artillerie française implantée dans le bois d'Ailly avait reçu l'ordre de l'état major de détruire le carrefour. Une bombe était tombée dans le jardin FOURDRINIER (Monsieur DECLERC) occasionnant des dégâts.

Trois tombes de soldats allemands se trouvaient devant la maison de ma grand-mère CORSYN (Monsieur PLATERIER), rue Sadi Carnot, et ont été rapidement exhumés ; avec plusieurs copains nous avons assistés à cette macabre opération, malgré les injonctions des fossoyeurs qui étaient des prisonniers français.

Étant sinistrés, nous avons été logés une partie chez Madame BEDOT (Monsieur DELATTRE Thierry) pour les parents et chevaux, l'autre chez Madame NONAIN (Monsieur LAVALLEE) qui a mis à disposition sa maison pour mes grands-parents, Michel et moi. La famille vivait principalement dans cette maison.

Au début de la guerre, furent instaurées les cartes alimentaires. Sur ces cartes, apparaissait une lettre qui signifiait :

LETTRE	SIGNIFICATION
E	Enfants de moins de 3 ans
J1	Enfants de 3 à 6 ans
J2	Enfants de 7 à 13 ans
J3	Jeunes de 14 à 21 ans
A	Adultes de 21 à 70 ans
T	Travailleurs de force
C ou P	Travailleurs agricoles
V ou Y	Aînés de plus de 70 ans

*Parcours de vie*

**JACQUES GRIFFOIN**  
**MEMOIRES D'UN ENFANT DE NOTRE VILLAGE (suite)**

Durant cette période, la moindre parcelle de terrain cultivable était exploitée, améliorant l'ordinaire, (pas d'aides alimentaires à l'époque), l'entraide se faisant naturellement. Certaines personnes malhonnêtes ont profité de la situation, mais ce ne fut pas le cas dans notre commune.

En 1940, un camp de prisonniers français a été installé à Essertaux, sur l'initiative du maire de Jumel, monsieur PAUTRE et de l'abbé NORTIER. Le commandant allemand a accepté la sortie de six prisonniers, répartis dans les familles. Ils étaient bretons, ils sont restés quelques mois avant d'être regroupés dans un autre camp.

Avec des matériaux récupérés dans les décombres, l'écurie a pu être réutilisable, libérant ainsi celle de Madame BEDOT, l'étable à vaches réparée, ainsi que la soue. Une truie avec ses petits a été retrouvée mangeant les entrailles d'un cheval mort devant la ferme BETTE, elle a réintégré son enclos.

Une année (1941 ou 1942), en travaux pratiques, les plus grands, munis chacun d'une bouteille nous sommes allés ramasser les doryphores dans les champs dévastés, le plus désagréable était les larves qui s'écrasaient parfois dans les doigts. A l'époque, il n'existait pas de produit insecticide.

Une autre sortie était le ramassage des pommes de pin qui servaient à l'allumage du poêle dans l'école. Cette corvée était réservée aux plus grands, à tour de rôle avant la rentrée matinale.

En 1942, la rentrée scolaire s'est bien déroulée, nous étions contents de nous retrouver et revoir notre chère institutrice Madame BONNUIT qui a assuré l'intérim durant l'absence de Monsieur WINCKCOMB, mobilisé. A son retour, elle a pu enfin bénéficier de sa mise en retraite.

Un surcroît d'élèves venait de Longueau dont les parents étaient venus se réfugier à Jumel et dans les environs, leur ville étant souvent bombardée (gare de triage et environ).

Deux élèves sont à citer en exemple : Nelly et Camille MERLIER, habitant la ferme DEREUSE (située à 8 kms aller-retour de Jumel) venaient à l'école quotidiennement à vélo, par tous les temps, sauf par très grands froids. Elles déjeunaient chez Madame RIEULT, qui réchauffait leurs repas.

Le sport étant inscrit depuis peu dans le programme scolaire, un mini stade a été fait rue Jules Verne. Il se composait d'une piste et d'une aire de saut en longueur et en hauteur (nous devions transporter les mats de saut à chaque sortie). Le grimper à la corde ne pouvant se faire sur place, une perche de 5 à 6 mètres a été installée dans la cour de l'école, fixée par une sole de ferrure à un arbre, l'écartant quelque peu pour permettre l'épreuve.

Nous avons passé le certificat d'études en 1942 à Ailly sur Noye. Au cours de l'épreuve, la « FLACK » (DCA Allemande) de Montdidier s'est mise à tirer, nous obligeant à interrompre la dite épreuve pour nous mettre à l'abri. L'alerte terminée, nous avons repris l'examen.

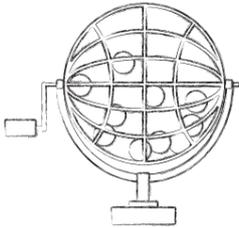
La même année nous avons fait notre première communion... »

A suivre...

**Le Comité des Fêtes de Jumel  
organise son traditionnel**

# LOTO

**dimanche 6 mars 2022**



**PUYDUFOU**



**À GAGNER: UN VOYAGE, DES  
ENTRÉES DANS DES PARCS  
D'ATTRACTIONS, ET DE  
NOMBREUX AUTRES LOTS !**

**Salle des fêtes de Jumel  
Ouverture des portes à 12h  
Début du tirage à 13h30**



**PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE**

**BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE  
MASQUE ET PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE  
SOUS RESERVE DES CONDITIONS SANITAIRES**

